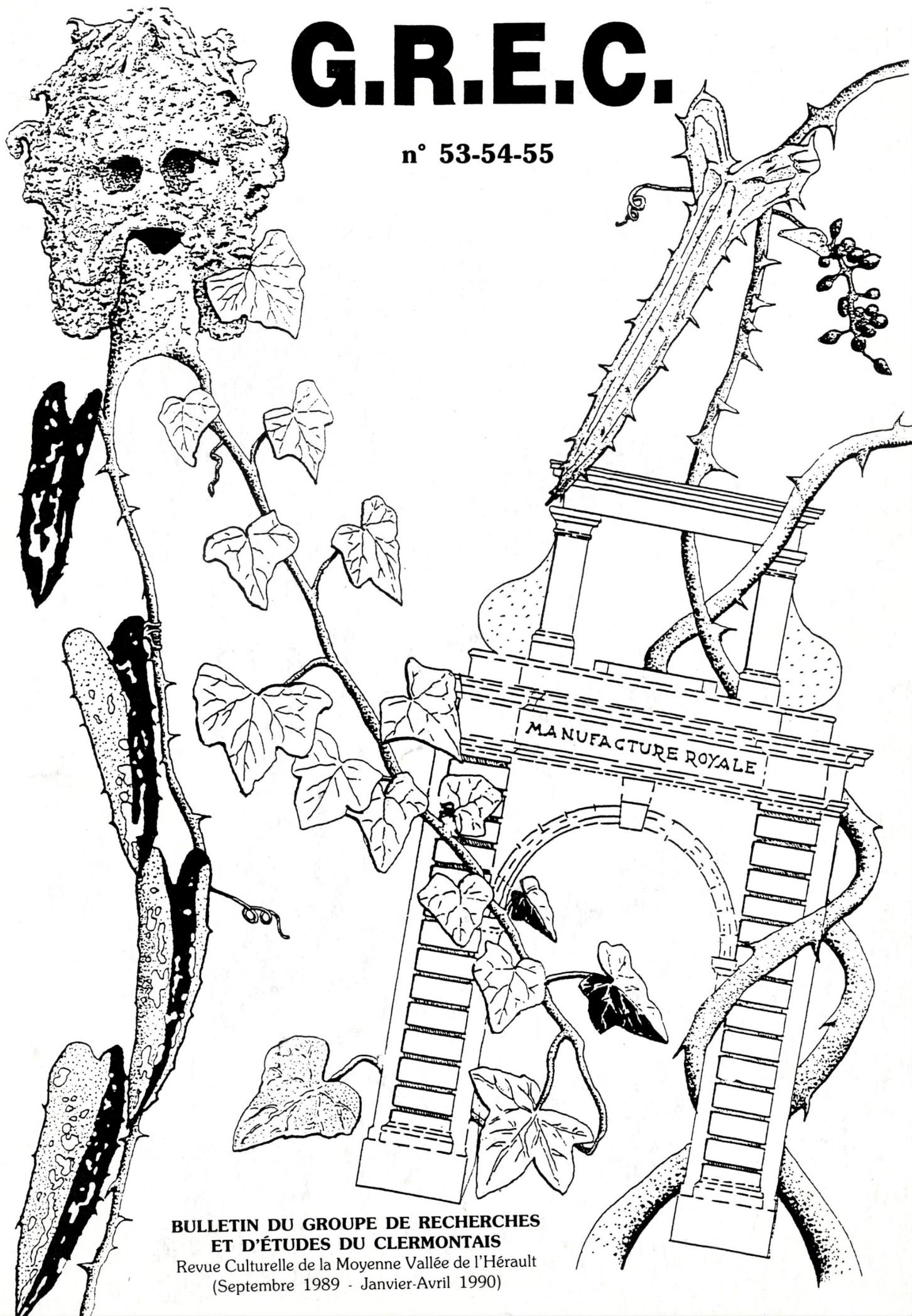


G.R.E.C.

n° 53-54-55



**BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES
ET D'ÉTUDES DU CLERMONTAIS**
Revue Culturelle de la Moyenne Vallée de l'Hérault
(Septembre 1989 - Janvier-Avril 1990)

SAINT-ANDRE DE SANGONIS

PETITE HISTOIRE DE L'HOTEL DE VILLE

Sans aucun doute, les habitants de Saint-André ne connaissent-ils pas l'histoire de l'imposant bâtiment qu'est leur Hôtel de Ville... Elle mérite pourtant d'être connue (1)...

La décision d'entreprendre la construction d'une mairie remonte à 1826. En 1835 le Conseil Municipal adopte un premier projet, mais jugé trop coûteux, il est rejeté par le Préfet.

Pourtant, il s'avère indispensable. Car, d'une part, les "archives dépérissent" ; d'autre part, les locaux scolaires sont loués à des particuliers.

C'est en 1844 que le projet définitif de l'architecte Corvetto de Montpellier est adopté : il en coûtera 18.800 F. Le bâtiment aura une triple fonction : administrative (la mairie), scolaire (école de garçons et de filles), économique (les halles couvertes "pour permettre au public et aux marchands d'être protégés des intempéries". Abjudication approuvée le 4.2.1847, l'entrepreneur Durand, de Clermont-l'Hérault, peut commencer les travaux...

Ils dureront jusqu'en 1849. Le 29 mars, lors de la réception définitive, l'Architecte Corvetto déplore les défauts du bâtiment dues à l'entrepreneur Durand : "L'Affaire" de l'Hôtel de Ville est déclenchée.

Pour en comprendre les origines, il faut revenir au 18 mai 1848, lors de la réunion du Conseil Municipal, à laquelle participent l'architecte et l'entrepreneur : il est reproché à Corvetto d'avoir modifié les plans et devis, et à Durand d'avoir accepté ces modifications sans autorisation. Toutefois, le Conseil Municipal vote le coût de ces changements soit 6.600 Francs.

Le 11 juin 1849, Durand réplique : il dénonce les erreurs de l'architecte dans le métré définitif.

Le 19 juin, il écrit au Préfet pour se plaindre : il a perçu seulement 4.477 francs sur les 14.000 prévus en octobre 1848. Il déplore un préjudice de 4.000 F par la faute de l'architecte.

Même le sculpteur du fronton de la mairie, Layrolle de Montpellier, se manifeste : il s'adresse au Préfet pour toucher les 520 francs de son ouvrage, prix que la commune estime trop élevé !

L'affaire va traîner... jusqu'à l'expertise des architectes Boue et Chabrier de Montpellier, qui, à la demande du maire, relève des défauts de construction. Le Conseil Municipal notifie à Durand la nécessité de réparations. Et elles paraissent indispensables.

Car le 8 août 1858, le Maire Eymard constate : "en entrant dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, le plafond

s'était affaissé, et était gravement lézardé". D'où une seconde expertise, de l'architecte de l'arrondissement de Lodève, suivie d'une troisième. Cette dernière réunit l'architecte Rochier de Gignac, représentant la commune et Barre, conducteur de travaux, délégué par l'entrepreneur. Conclusion : elle condamne l'architecte "qui a mal conçu", et Durand "qui a exécuté de manière vicieuse".

Chaque partie va désormais rester sur ses positions : la Commune qui dégage toute responsabilité, l'Architecte qui dans un mémoire au préfet du 21 août 1859, rejette la faute sur l'entrepreneur, et ce dernier qui accuse l'architecte ! Il refuse même d'accepter les 3.466,03 francs que lui verse la Mairie pour une erreur de métrage à son préjudice alors qu'il a été condamné par le Conseil de Préfecture à payer 975 F pour malfaçons !

Pour le Conseil Municipal, cette affaire est terminée, puisqu'elle dépose les 3.466,03 F à la Caisse des Dépôts et Consignations en 1861. Elle aura duré 13 ans mais l'état du bâtiment exige de nouvelles réparations.

C'est en 1888 que l'étude est donnée à l'architecte Devic. Le Conseil Municipal fait publier l'adjudication dans les communes du département - 30 d'entre elles enverront des certificats d'affichage - dont Saint-Pons, Capetang et Lunel, - et une annonce paraît dans "l'Indépendant" de Lodève du 4 novembre 1888. Finalement, l'entrepreneur Galibert Félix l'emporte et il en coûtera aux contribuables la somme de 18.653 francs.

Les derniers travaux sont plus récents : en 1940, des réparations sont effectuées par l'architecte Jarre, l'entrepreneur Capdeville et le décorateur Fabre. Coût total : 14.118 francs.

Cher lecteur, rassurez-vous : à notre connaissance, aucun incident n'est survenu depuis...1858 !

(Synthèse des travaux par des élèves du Collège de Gignac, dans le cadre d'un Projet d'Action Educative 1984-1985)

Jacques Bosset

NDLR - 1) Le 10 juillet 1989 sera célébré - alors que cet article est à l'impression - le centenaire de l'inauguration des travaux cités en dernier ressort. Dans un prochain numéro, avec l'accord du sénateur Gérard Delfau, nous rendrons compte de cet événement.

Dernière minute : Alors que cet article était sous presse, Midi-Libre rendait compte des festivités du centenaire de l'hôtel de ville, sous le titre "Les cent bougies de la Mairie" (M.L. du lundi 10 juillet 1989).